

**Procédures sanitaires à observer pour
LA CELEBRATION DUMARIAGE (après le 2 juin 2020)**

PARTICIPANTS AUTORISES :

Une personne pour 4m² (et éviter les enfants en bas-âge)

ORGANISATION DE L'ESPACE

- Les personnes doivent être **espacées de 1m** (devant, derrière, sur le côté) sauf les fiancés entre eux.
- Marquer les emplacements par un ruban adhésif
- Prévoir un **pupitre réservé à la Parole de Dieu** (ambon) avec micro
- Prévoir un **autre pupitre avec micro, destiné aux autres interventions** : à ce pupitre les intervenants viendront chacun leur tour, un à un.
- **Les intervenants auront avec eux le texte** de leur intervention et repartiront avec

PRECAUTIONS CONCERNANT LES OBJETS

- **Les portes resteront ouvertes** durant toute la célébration afin d'éviter que chacun touche les poignées. Si le bruit de la rue n'est pas supportable on fermera les portes après l'entrée des familles
- L'usage **du micro portatif est à proscrire** sauf si le micro n'est utilisé que par une seule personne
- **On évitera de toucher aux micros** durant la célébration : on les réglera d'avance à une hauteur moyenne. On protégera avec un film plastique jetable qui sera retiré après la célébration
- Prévoir une **sellette** dans le chœur sur laquelle **les alliances sont déposées** avant la célébration
- Prévoir **une table pour la signature des registres**
- **On évitera de distribuer des livretss** sauf si les participants viennent et repartent avec

PRECAUTIONS CONCERNANT LA CELEBRATION

- Demander aux participants (âgés de plus de 11 ans) de **venir masqués et munis d'une solution hydro-alcoolique**
- Les **processions d'entrée et d'offrande sont déconseillées**
- Pour la **procession de sortie**, on fait d'abord sortir, en commençant par le fond, l'assemblée qui attend les époux à l'extérieur de l'église
- Les **lectures sont lues sur des feuilles volantes jetables** et non dans le lectionnaire
- **On limitera au maximum les prises de paroles** (époux, témoins...)
- **Pour recevoir le consentement des fiancés**, le ministre ordonné se tient à une distance d'au moins 2 mètres des fiancés
- **Pour l'échange des consentements**, on peut privilégier la formule 4 du rituel : les époux répondant « OUI » chacun à leur tour à la question du ministre ordonné, ce qui leur évite l'usage d'un micro.
- **Pour la bénédiction des alliances**, le prêtre donnera la bénédiction des alliances placées sur la table évoquée plus haut, sans toucher les alliances et en restant à 2m des alliances. Après la bénédiction, il s'éloignera pour laisser les époux s'approcher de la table. les époux prendront les alliances sur la table et se les échangeront
- **Pour la bénédiction nuptiale**, le ministre ordonné se tiendra à distance d'au moins 2 mètres des époux
- **Pour la prière des époux**, on se rappellera qu'elle n'est pas obligatoire. Si les époux souhaitent en exprimer une, ils la diront au pupitre des interventions
- **Pour les registres** : veiller à ce que chaque signataire vienne à son tour. Chacun – y compris le ministre ordonné – se lavera les mains avec une solution hydro alcoolique avant de signer et après avoir signé.

PRECAUTIONS APRES LA CELEBRATION

- Nettoyer les poignées de porte, les micros, les pupitres et le stylo à l'alcool (plus de 65°)
- Nettoyer les chaises et les bancs à l'alcool (plus de 65°) ou à l'eau savonneuse pour le mobilier en bois